



MÊMES CHANCES, MÊMES DROITS. UNE SUISSE POUR TOUTES ET TOUS

1. L'égalité des chances au sein de l'éducation et un travail décent pour toutes et tous

L'éducation est la principale source d'opportunités. L'égalité des chances en matière d'éducation est la clé d'une bonne vie et d'une société où il fait bon vivre pour toutes et tous. Si l'on veut mettre fin à la pauvreté, à l'exclusion et au froid social, renforcer le pouvoir d'achat et réduire les inégalités, il faut investir dans une meilleure éducation pour toutes et tous.

Nous, migrant-e-s, prenons parti pour :

1. L'encouragement précoce, les structures de jour, la formation professionnelle, la reconnaissance des diplômes, la validation des compétences professionnelles ainsi que l'apprentissage et la formation continue tout au long de la vie permettent à toutes et tous de bien vivre et de trouver un travail décent. Avec l'initiative populaire du PS pour les crèches et des groupes de jeu de qualité, nous prenons parti pour l'acquisition précoce de la langue ; un accueil extra-familial institutionnel de qualité pour les enfants et des offres de garde mère-enfant sont indispensables pour briser le cercle de la discrimination et donner les mêmes chances à toutes et tous.
2. Indépendamment de leur statut de séjour, les réfugié-e-s et les migrant-e-s doivent avoir accès à des bourses d'études qui couvrent également les coûts indirects tels que les obligations d'entretien au sein de la famille. Nous prenons parti pour un changement de paradigme « bourses d'études plutôt que prestations sociales », car un apprentissage réussi constitue tout au long de la vie la base d'un bon travail et d'une vie autonome et responsable.

2. Etendre les droits civiques et la participation politique

Plus de deux millions de personnes – soit un quart de la population – n'ont pas le droit de vote et sont largement exclues des processus politiques. Cet énorme déficit démocratique est inacceptable. La participation politique est le fondement d'une intégration réussie.

Nous, migrant-e-s, prenons parti pour :

1. Toute personne résidant légalement en Suisse depuis cinq ans doit avoir droit à l'octroi de la nationalité. Avec l'initiative populaire de l'Action Quatre Quarts, nous prenons parti pour un droit à la naturalisation. Les frais doivent être réduits, les exigences linguistiques simplifiées et le lien entre la naturalisation et le séjour avec l'aide sociale supprimé.
2. Dans tous les cas, les personnes qui n'ont pas la nationalité suisse doivent pouvoir exercer pleinement leurs droits politiques dans les affaires communales au plus tard après cinq ans de résidence en Suisse. Une fois acquis, les droits politiques ne doivent plus être perdus en cas de déménagement dans une autre commune ou un autre canton.
3. Toute autorité ou institution en contact direct avec la population doit accorder beaucoup plus d'attention à la diversité de son personnel et assurer la représentation adéquate de la population issue de la migration. La représentation de la diversité sociale doit également être respectée dans la culture et les médias.

3. Égalité des droits pour tous les réfugiés de guerre

La guerre d'agression du régime russe contre l'Ukraine a provoqué en Europe le plus grand mouvement de fuite depuis la Seconde Guerre mondiale. La Syrie reste cependant le plus grand pays d'origine des réfugiés dans le monde. En Afghanistan aussi, la situation s'est massivement aggravée après la prise de pouvoir des talibans. En Suisse, l'octroi du statut de protection S aux réfugiés ukrainiens a

largement fait prendre conscience de la situation inhumaine des réfugiés admis provisoirement en provenance d'autres régions en guerre comme la Syrie ou l'Afghanistan.

Nous, migrant-e-s, prenons parti pour :

1. Le statut d'admission provisoire (statut F) utilisé jusqu'à présent doit être supprimé. Il est inadapté, ambigu et ne tient pas compte du séjour prévisible à long terme des personnes en fuite. Il doit être remplacé par le nouveau statut d'admission humanitaire (statut H) pour toutes les personnes en fuite en Suisse qui n'ont pas de statut d'asile ordinaire et dont le renvoi dans le pays d'origine ne peut être raisonnablement exigé en raison d'un danger concret. Le regroupement familial doit être accordé sans délai d'attente aux personnes bénéficiant du statut H. Un éventuel droit à l'aide sociale doit s'orienter sur les droits des ressortissants du pays. Il faut renoncer à toute restriction de la liberté de voyager. Après cinq ans, une autorisation de séjour doit être délivrée.
2. Les familles d'accueil fonctionnent comme des « boosters d'intégration ». C'est pourquoi la Confédération doit créer les bases légales pour l'hébergement privé des personnes en fuite et, en collaboration avec les cantons et les communes, accompagner et soutenir au mieux les familles d'accueil dans leur tâche exigeante.

4. La même dignité et les mêmes chances pour les femmes migrantes

Les réalités des femmes migrantes sont des plus hétérogènes : elles mènent des activités multiples, ont de nombreuses qualifications et compétences et apportent avec elles les expériences les plus diverses. Cependant, elles ne peuvent souvent pas réaliser leur plein potentiel et se voient confrontées à une double discrimination. En tant que migrantes et en tant que femmes, elles sont moins prises au sérieux et ont moins de chance de se faire entendre. Cela doit changer.

Nous, migrant-e-s, prenons parti pour :

1. La même dignité et les mêmes droits doivent être reconnus pour les migrantes, leur statut de séjour doit être indépendant de leur état civil et l'égalité des genres doit être activement promu par des programmes ciblés.
2. La visibilité et la participation politique et sociale des femmes migrantes doivent être accrues. Nous ne pouvons plus continuer à parler des femmes migrantes sans parler avec elles. La voix des femmes migrantes doit enfin être entendue en politique et dans la société, et les femmes migrantes doivent être adéquatement représentées dans l'espace public et sur les listes électorales.
3. Les mutilations génitales féminines et les mariages forcés sont des instruments de la domination masculine sur les filles et les jeunes femmes. Il est de notre responsabilité de mettre efficacement un terme à ces pratiques dégradantes pour les femmes, également répandues en Suisse.

5. Une société inclusive, qui reconnaît la diversité et l'égalité dignité

L'origine de la population suisse est particulièrement hétérogène en comparaison européenne. 46% de la population suisse a au moins l'un de ses deux parents né à l'étranger.

Nous, migrant-e-s, prenons parti pour :

1. La Suisse est un pays d'immigration. La politique doit reconnaître cette réalité sociale et s'opposer de manière proactive au racisme structurel. La discrimination doit désormais pouvoir être combattue par voie juridique, y compris dans le domaine du logement et du marché du travail.
2. Nous appelons de nos vœux un nouveau partenariat entre les autorités, les communautés religieuses et celles et ceux qui ne se réclament d'aucune religion. Toutes et tous méritent le respect et la reconnaissance garantie dans un état qui respecte les droits humains.
3. Le profiling racial doit cesser. Les forces de l'ordre doivent élaborer et introduire des mesures propres à garantir des pratiques d'intervention non discriminatoires et surveiller l'application de ces mesures.